



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé

En région Occitanie
2021



appa

Association pour la Prévention
de la Pollution Atmosphérique

www.projetfees.fr



FEES

Femmes Enceintes, Environnement et Santé

• HISTORIQUE

De nombreuses études soulignent aujourd'hui la plus grande **vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons** aux polluants environnementaux. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que notre santé (maladies chroniques) se détermine en grande partie durant les **1 000 premiers jours de vie**. Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes mutagènes reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé des générations futures. Plus concrètement, la future mère est exposée à des centaines de substances chimiques lors de sa grossesse (fumée de tabac, monoxyde de carbone, pesticides, éthers de glycols, bisphénols, phtalates, aldéhydes...). Ces polluants, multiples, peuvent être véhiculés par l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques...

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régional, la **Mutualité Française** et l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique** se sont mobilisées depuis 2011, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet «**FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé**». Ce projet a ainsi pour ambition de **réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...)**.

Une **analyse de situation** a été réalisée à travers un travail de recueil bibliographique sur les polluants de l'air intérieur, et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de montrer l'intérêt de travailler sur ces problématiques et de définir les axes de travail du projet.

Depuis 2012, **des formations** sont ainsi proposées aux professionnels de la périnatalité et de la santé des Hauts-de-France ainsi qu'aux futurs professionnels (Ecoles de sages-femmes, Facultés de Médecine et de Pharmacie, Ecole de puéricultrices...), ce qui a permis d'aboutir à la formation de **674 professionnels et plus de 1400 futurs professionnels**. Des **ateliers pratiques** sont également proposés aux futurs et jeunes parents pour les sensibiliser aux risques liés à l'exposition aux polluants environnementaux.

De 2015 à 2017, une **évaluation globale** du projet FEES, financée par l'Institut national du cancer et l'ARS HDF, a été réalisée auprès de 55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents, laquelle a confirmé l'intérêt et l'efficacité du **projet FEES** auprès des professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents.

A partir de ces différentes expériences, le projet FEES s'est ensuite développé dans plusieurs régions de France : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand-Est et Occitanie.

LE PROJET EN RÉGION OCCITANIE

Depuis 2019, l'APPA et la Mutualité Française Occitanie développent également le projet FEES en région Occitanie grâce au soutien de l'ARS Occitanie.

Les actions engagées par l'APPA et la Mutualité Française Occitanie auprès des professionnels de la périnatalité de la région ont permis d'aboutir à la formation de **115 professionnels** et à la **sensibilisation de plus de 300 professionnels**.

OBJECTIF DU PROJET FEES

Le Projet FEES a pour objectif de diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques.

Pour cela, il vise :

- La montée en compétence des professionnels de la périnatalité, sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques, et la santé afin qu'ils soient des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents,
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents aux polluants pouvant avoir un impact sur leur santé.

Les actions développées dans le cadre du projet



PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- Professionnels de la périnatalité et de la santé
- Futurs et jeunes parents

• LES FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS
DE LA PÉRINATALITÉ ET DE LA SANTÉ

SESSION THÉORIQUE

Une session de formation théorique se compose de 3 modules d’une demi-journée.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Connaitre** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité;
- **Comprendre** les liens existants entre l’environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson;
- **Connaitre les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

A l’issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure **d’identifier les sources d’exposition de la femme enceinte et du nourrisson** aux polluants environnementaux via l’air intérieur, l’alimentation et l’utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.

1 ^{er} module Contexte / Air intérieur et santé	2 ^{ème} module Alimentation et santé	3 ^{ème} module Cosmétiques et santé
Contexte en santé environnementale Produits ménagers sans danger Aménagement de la chambre du bébé...	Limiter les résidus de pesticides Choix des ustensiles de cuisine et des contenants Modes de cuisson...	Choisir ses cosmétiques Produits pour la toilette de bébé Colorations...
Les différents polluants par voie d'exposition Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson Conseils de prévention à transmettre et solutions alternatives		

SESSION «OUTILS»

Module complémentaire d'une demi-journée.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé;
- **Connaitre** les outils pédagogiques et techniques d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement;
- **S'initier** à la méthode de l'entretien motivationnel pour faciliter la transmission des conseils aux publics les moins sensibilisés.

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure de :

- **Adapter** les conseils transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente;
- **Aborder** la thématique avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables;
- **Animer** un stand de sensibilisation.

PROGRAMME :

- Présentation de la méthode de l'entretien motivationnel
- Présentation des outils de prévention disponibles pour relayer les messages de prévention
 - Mises en situation
 - Échanges de pratiques

Retrouvez toutes les offres de formation sur le site du projet FEES :
Projet FEES – Femmes Enceintes Environnement et Santé

Pour toute information : projetfees@appa.asso.fr
ou marion.retaux@mutoccitanie.fr

• LES FINANCEURS

Le projet FEES est soutenu par l'Agence Régionale de santé Occitanie dans le cadre du PRSE 3, par la Mutualité Française Occitanie et par Santé Publique France.



• LES PORTEURS DU PROJET FEES



L'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est reconnue d'utilité publique depuis 1962. Elle a pour but de :

- Susciter et de coordonner toutes études recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique;
- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique;
- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique.

www.appa.asso.fr

La Mutualité Française Occitanie est la représentation régionale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Elle représente les mutuelles et coordonne la vie mutualiste régionale. C'est un acteur de premier plan dans le domaine sanitaire, social et médico-social de la région, avec 490 services de soins et d'accompagnement mutualistes.

Elle mène par an, près de 900 actions de promotion de la santé au cœur des territoires, au service d'une santé solidaire. Ces actions sont dédiées au grand public et aux adhérents mutualistes et proposent des thématiques aussi variées que la nutrition, le bien-être, la santé bucco-dentaire, la santé visuelle, la santé auditive..

<https://occitanie.mutualite.fr/>

CONTACTS

APPA

projetfees@appa.asso.fr

03 20 31 71 57

Mélie ROUSSEAU

Sage-femme chargée de projets

Coordinatrice nationale du projet FEES pour l'APPA

melie.rousseau@appa.asso.fr

La Mutualité Française Occitanie

Marion RETAUX

Responsable Prévention et Promotion Santé

marion.retaux@mutoccitanie.fr